

POUR UNE MINGANIE PROSPÈRE ! État de situation, septembre 2013



Théoharris Ganas, président.

Depuis sa création, l'AGAM a mis un effort particulier sur la maximisation des retombées du chantier La Romaine.

Plusieurs centaines d'interventions ont ainsi été menées pour permettre aux travailleurs minganois et entreprises d'ici de tirer profit du chantier, que ce soit par des emplois, des contrats ou de vente de biens et services.



Joël Malec,
entrepreneur et
membre du C.A.

Fondée en mai 2012, l'Association des gens d'affaires de la Minganie (AGAM) est rapidement devenue un joueur incontournable, dans le développement économique, de Sheldrake jusqu'à Natashquan.

Aujourd'hui constituée de près de 100 membres provenant de tous les secteurs de la Minganie, l'AGAM s'intéresse à toute question susceptible d'avoir un impact économique pour les Minganois : commerce, industrie, développement social, grands chantiers sur le territoire, tourisme, etc. Pour l'AGAM, le niveau de vie des Minganois passe par une multitude de gestes qui, mis bout à bout, génèrent une certaine prospérité.

Dans son plan stratégique 2012-2013, l'AGAM avait ciblé 3 axes :

1. Développer un rapport de forces
2. Maximiser les retombées des grands chantiers
3. Implanter un climat propice au développement

L'AGAM met aussi l'accent sur la relation d'affaires liant la Minganie à Rio Tinto Fer et Titane (RTFT).

Présente depuis plus de 60 ans, l'activité minière constitue encore aujourd'hui l'épine dorsale de l'économie minganoise. Tout doit être mis en place afin que la contribution de RTFT pour notre région soit maintenue et optimisée.

L'AGAM prend régulièrement position dans des dossiers d'intérêt public. Voici quelques exemples :

Afin de s'assurer que le Centre administratif et de services du complexe hydro-électrique La Romaine soit implantée à Havre-Saint-Pierre, l'AGAM a orchestré une importante série d'actions de juin à novembre 2012; stratégie qui a abouti à l'annonce ministérielle de novembre 2012, soit l'implantation du Centre de services dans les limites urbanisées de la municipalité..



En mai 2013, l'AGAM intervenait dans le dossier de l'autonomie du CSSS de la Minganie.

En juillet 2013, l'AGAM s'impliquait pour que la SOPFEU intervienne massivement afin d'éteindre les feux de forêt sur l'Est du territoire. La SOPFEU est rapidement intervenue et la Minganie est redevenue Zone de protection intensive.

À chaque occasion, c'est l'intérêt collectif qui a primé !



Feu de forêt en Minganie
juillet 2013

L'AGAM a par ailleurs pris la responsabilité de certains mandats, dont le Salon de l'Emploi Minganie tenu les 10 et 11 mai 2013.

L'AGAM a aussi été instigatrice des 2 éditions du Bistrot-Marianne, activités d'intégration des nouveaux arrivants tenues en mai et juin 2013.



Marianne Landry et le
Bistrot-Marianne